L'HABITAT RURAL DANS LES BAILLIAGES DE MILLAU ET DE COMPEYRE AUX XIV° ET XV° SIÈCLES

PAR

MARTINE CORNÈDE

SOURCES

Les sources manuscrites consultées sont dispersées entre plusieurs dépôts. La série 3 E des Archives départementales de l'Aveyron comprend de très nombreux registres de notaires de la région millavoise. Aux archives départementales de la Haute-Garonne, le fonds de Malte, dans la série H, a permis d'étudier l'installation des ordres militaires et leur influence sur la vie rurale. Les registres de reconnaissances aux vicomtes de Creissels, qui font partie du fonds d'Armagnac déposé aux Archives départementales de Tarn-et-Garonne, ont fourni des renseignement sur la répartition des hameaux et des mas établis sur le causse du Larzac. A la Bibliothèque nationale, les copies contenues dans la collection Doat ont permis de mieux connaître l'évêché de Vabres dont les archives ont disparu.

INTRODUCTION

Le terme d'habitat rural désigne les différents établissements humains en dehors des villes et plus particulièrement ceux qui comportent une exploitation rurale (villages, mas isolés, granges des ordres militaires), leur répartition, les influences diverses qui ont présidé à leur installation dans un site plutôt que dans un autre, les relations entre ces modes d'habitat. Mais il comprend aussi ce qui est la marque visible de l'occupation du sol : la maison d'habitation, ses cours, ses jardins et ses dépendances.

CHAPITRE PREMIER

LE MILIEU NATUREL : LE PAYSAGE RURAL AUX XIVE ET XVE SIÈCLES

Les bailliages de Millau et de Compeyre font partie d'une région géographique bien déterminée, les Grands Causses. Ils sont limités par le Lodévois au sud, le Gévaudan au sud-est, et, en Rouergue même, par le Séveraguais et le Lévezou au nord, enfin par le Vabrais au sud-ouest. La frontière du bailliage de Millau ne s'appuie pas sur le Tarn qu'elle dépasse au nord. C'est un pays de contrastes : les vallées encaissées qui s'élargissent en vallons fertiles, comme ceux de Millau et de Nant; les plateaux, véritables tables calcaires. Les causses sont représentés par le causse Noir, le causse de Sauveterre et le plateau du Larzac qui ont tous une altitude movenne de huit cents mètres. Les rivières ont profondément creusé leur lit et débouchent sur des vallons bien abrités. En raison de l'altitude, les neiges sont abondantes en hiver. La région est très arrosée et les précipitations font gonfler le Tarn dont les crues furent toujours redoutables. Le climat est à la fois montagnard et méditerranéen. Abondante dans les vallées, l'eau se fait plus rare sur le causse où les sources résurgentes, les fonts, ont attiré le peuplement. Les causses ne sont maintenant qu'une steppe où pousse une herbe rase et où subsistent des ilôts de chênes rabougris. Malgré les réglementations seigneuriales, les forêts, comme la hêtraie de la Fage ou la pinède de la Salvatge sur le Larzac, ont souffert des défrichements successifs et de l'élevage des moutons. Les sols sont peu épais et les exploitations du causse se sont installées dans les cuvettes de sol rouge et argileux appelées sotchs. Dans la vallée du Tarn, les sols sablonneux ont favorisé l'implantation de jardins ou de vergers. Cette vallée est aussi une région de vignobles et une zone maraîchère qui bénéficie de la présence de la ville de Millau. Sur les plateaux, les vastes friches que parcourent les ovins tiennent la plus grande place. Autour des villages ou des mas, les terres cultivées sont closes de murettes ou bordées de haies vives.

CHAPITRE II

LES VOIES DE COMMUNICATION

Un réseau serré de chemins conduit de village à village, de hameau à hameau et se diffuse à travers le terroir. Il est parcouru par les paysans et leurs troupeaux et comprend de simples sentiers, les viols, des chemins de char, à la largeur réglementée, et des drailles qu'empruntent les moutons au moment de la transhumance. Les grandes routes assurent les communications avec les régions voisines et plus loin, avec les villes où se tiennent les grandes foires. A la Champagne ont succédé Lyon, Bourges, Pézenas, Montpellier. Ces axes commerciaux se répartissent en routes de vallées et routes de plateaux. Les routes de vallées suivent le Tarn, dans la direction de la Canourgue et de Marvejols, en Gévaudan, ou dans celle de Séverac; la Sorgues, qui sert de commu-

nication entre Saint-Affrique et la route Millau-Lodève; le Cernon enfin, par où passe le chemin du sel venant des marais salants de la Méditerranée. La plaque tournante de tous ces itinéraires est Millau où se trouve un pont sur le Tarn. Les routes de plateaux grimpent vers le Gévaudan, de Millau à Meyrueis, par le causse du Larzac ou vers Rodez et plus loin Cahors, par le Lévezou. Le plateau du Larzac est traversé par la voie la plus empruntée qui reliait les pays de la Méditerranée à ceux de l'Atlantique, par Montpellier, Lodève, Millau, Rodez, Cahors.

Les bacs sur le Tarn étaient nombreux car la rivière coupe en deux la province de Rouergue. Deux ponts seulement avaient été construits, à Millau et à Saint-Rome-de-Tarn. Les bacs qui unissaient les deux rives permettaient de desservir les terres ou même l'église des villages dont le terroir était ainsi partagé.

CHAPITRE III

LES PREMIERS ÉTABLISSEMENTS HUMAINS : LES PLUS ANCIENS SITES D'HABITAT

A l'époque préhistorique, les hommes s'installent sur le rebord des falaises qui dominent les rivières du Tarn et de la Dourbie tandis que sur le causse commencent les premiers déboisements. Millau se développe à l'époque galloromaine grâce à l'industrie de la céramique implantée à La Graufesenque et à la création de la route unissant Luteva (Lodève) à Segodunum (Rodez). La campagne subit alors peu de changements. Avant la période carolingienne, les découvertes archéologiques, comme les cimetières dits barbares du causse Noir, du Lévezou et de la région de Luzençon, éclairent peu sur les bouleversements qu'aurait pu provoquer l'arrivée de populations nouvelles. A partir du IXº siècle, les divisions administratives en ministerium ou en vicaria font apparaître une occupation du sol assez dense dans la vallée du Tarn. Les villae rouergates des IXe et Xe siècles occupent des sites agricoles avec, pour leurs habitants, la possibilité de se réfugier sur les escarpements des falaises proches. Elles sont divisées en manses, qui constituent l'unité d'exploitation. Les églises rurales se multiplient le long des voies d'eau. Dans la vallée du Tarn, elles sont éloignées des villages dont elles sont le centre paroissial. Sur le causse, les paroisses sont moins nombreuses et plus vastes. L'église, isolée comme les habitations elles-même, était alors située à égale distance des divers mas répartis sur le causse. Les prieurés monastiques ont toujours attiré l'habitat et ont été des facteurs de concentration.

Les châteaux ont joué un grand rôle dans l'évolution de l'habitat. Les accidents naturels du relief (grottes ou rochers) permirent leur installation. Construits sur les franges du Larzac ou du causse Noir, ils surveillent les vallées. Ils sont rares à la surface des causses. L'insécurité a eu pour conséquence que les villages les ont suivis sur des sites plus propices à la défense qu'à la vie agricole.

CHAPITRE IV

L'INSTALLATION DES ORDRES MILITAIRES

Les différentes donations faites aux Templiers laissent entrevoir une mise en valeur antérieure à leur installation sur le Larzac. L'élevage du mouton se pratiquait déjà. Grâce à la générosité de la noblesse locale, les Templiers étendirent leurs possessions de 1148 à 1182. Pour devenir les seuls maîtres de ce causse, ils luttèrent à la fois contre les petits tenanciers, les communautés villageoises et les seigneurs voisins. Ils n'hésitèrent pas à déplacer autoritairement la population de la Cavalerie pour la faire passer sous leur juridiction. Ils chassèrent des terrains du Larzac les troupeaux des habitants de la Roque-Tréboulou qui abandonnèrent ce village pour le site de Saint-Paul-des-Fonts, dans la vallée. La pratique de l'élevage, qui fut étendue, trouvait des débouchés à Lodève, pour l'industrie de la draperie, et à Millau, pour le travail des peaux.

Les granges que les Templiers créèrent sur le causse du Larzac sont à l'origine des grandes exploitations isolées que l'on peut voir maintenant. Les commanderies, au contraire, ont joué un rôle attractif sur la population rurale qui s'est regroupée autour des bâtiments construits par les Templiers. Les devois sont d'abord des terres mises en défens, puis des terres réservées au pacage. Les servitudes communes qui naissent de leur utilisation ont favorisé le maintien en villages. A l'extension de l'élevage est dû un changement dans le paysage caussenard, avec la multiplication des jasses ou bergeries isolées, des huttes de bergers, des lavognes, ces mares où s'abreuvent les troupeaux. Dans les zones où les moutons vont paître, les mas déjà isolés sont progressivement abandonnés. Le développement de l'élevage n'a pas favorisé l'apparition de nouveaux lieux habités.

CHAPITRE V

LA GUERRE DE CENT ANS EN ROUERGUE : LA DÉFENSE DES POPULATIONS RURALES

La défense villageoise fut de tout temps assurée par le seigneur à qui était souvent dû en contre-partie le service du guet. Dans la basse-cour du château, l'aménagement de petites maisons, les lotgias, fut autorisé. Elles permettaient d'abriter les villageois et leurs biens en cas de troubles. Les communautés villageoises se chargèrent ensuite de leur défense, en participant tout d'abord à l'entretien des fortifications. Des forts permirent de défendre une partie de la localité, souvent le quartier central. Au xve siècle, sous l'impulsion des Hospitaliers, trois villages, la Couvertoirade, la Cavalerie et Sainte-Eulalie, furent entourés d'une enceinte qui englobait toutes les maisons. Ces mouvements de fortifications correspondent à deux périodes : la guerre de Cent Ans (1365-1392) et la seconde moitié du xve siècle (1445-1455).

Le vocabulaire des lieux fortifiés s'enrichit pendant toute cette période. Le bailliage de Millau comme celui de Compeyre se dépeupla moins que les régions voisines du Quercy ou de l'Agenais vers lesquels partirent de nombreux rouergats. Le régime de la terre subit des changements car les seigneurs donnèrent en métayage les terres cultivées jusque-là en faire-valoir direct. De nouveaux domaines isolés apparurent, les bories. Par des concessions de terres franches de toutes redevances, les seigneurs essayèrent d'enrayer les départs. Par le bail à cabal, contrat par lequel du bétail était donné en location, moyennant le partage final des revenus, l'influence de la ville sur la campagne grandit. Plusieurs marchands millavois placèrent ainsi des capitaux.

CHAPITRE VI

LA STRUCTURE DES VILLAGES

Parce qu'il est œuvre humaine, le village entre difficilement dans une classification précise. Un accident du relief, la présence d'une source, la qualité des sols cultivables, le réseau routier, l'insécurité ont pu, chacun à leur tour, marquer une agglomération. Les plans géométriques sont avant tout la conséquence des fortifications car les villages nés de l'initiative seigneuriale, comme les bastides, sont rares. L'église qui fait du village un centre paroissial, le château, qui en fait le centre d'une seigneurie, jouent un rôle de premier plan dans la structure de l'agglomération. Le sanctuaire et la demeure seigneuriale forment souvent bloc. Le long du Tarn, la discordance entre les sites des châteaux et des églises est frappante. Les premiers correspondent au flanc de la falaise, les seconds, aux bords de la rivière. La plupart des églises étaient entourées de leur cimetière qui avaient donc la même position qu'elles par rapport aux villages.

Autour des locaux à usage collectif, comme le four, le moulin, la forge, le puits ou la citerne, se retrouvent les villageois. Peu de communautés disposent d'un lieu de réunion; aussi se rassemble-t-on sur la place publique ou devant les portes de l'église.

Les rues du villages ou carrerias divisent la localité en groupes de maisons. Leur largeur variable est souvent diminuée par les escaliers extérieurs. Leur entretien est à la charge de la communauté.

Les limites administratives, juridiques ou fiscales forment un véritable enchevêtrement. La communauté villageoise dispose d'un territoire bien défini. Les devois fixent l'habitant dans une localité déterminée et écartent l'étranger Le seigneur qui installe un tenancier sur une terre lui accorde souvent une parra, terre sur laquelle ne pèse pas le champart. Ces parras, entourées d'une murette ou d'une haie et autour desquelles passait une véritable frontière fiscale, sont à l'origine des clos.

CHAPITRE VII

L'HABITATION RURALE

Dans l'aménagement du terroir, l'affar représente les biens-fonds patrimoniaux tandis que le mas qui est la cellule fondamentale, comprend à la fois la maison d'habitation, les bâtiments d'exploitation et les terres. Des contrats d'affrairement resserrent les liens entre les membres d'une même famille ou en créent entre inconnus. Cette conception communautaire n'a pas été sans influence sur la répartition du peuplement. En évitant l'amenuisement des parcelles et l'éclatement du mas, elle a contribué au maintien de l'exploitation isolée dans les zones d'habitat dispersé.

La maison millavoise est désignée dans les textes par les termes d'hospitium ou de domus, mais aussi d'hostal. De son importance, de son emplacement, de sa vétusté ou de sa récente construction, la maison peut également tirer son nom. Elle est composée le plus souvent d'un rez-de-chaussée appelé soutoul et d'un étage, le solier. Les pièces de la maison rurale sont peu nombreuses et de ce fait peu spécialisées. La famille vit essentiellement dans une pièce principale

qui peut comporter le fover.

Tout autour de la maison d'habitation sont les dépendances. Parmi les constructions à l'usage des récoltes, on trouve le grenier à foin ou fenial et le pailher toujours accompagné de l'aire. Les greniers à blé ne se trouvent que dans les grandes exploitations seigneuriales. Le froment était déposé dans un coffre qui était mis à l'abri dans l'église ou le château. La bergerie tient la première place parmi les constructions à l'usage du bétail. Elle se trouve au rez-de-chaussée de la maison, mais quand le troupeau séjourne longtemps sur le causse, elle est un long bâtiment isolé. Les grottes servent également d'abri aux moutons.

Les cours, l'aire et les jardins font également partie du mas. L'étude des mas de Baldagou, de Saint-Rome-de-Berlières et de las Maras, faite d'après des partages de biens, permet d'avoir une plus juste idée de la physionomie de ces exploitations.

CHAPITRE VIII

MODE DE CONSTRUCTION DE L'HABITATION

Parmi les matériaux, la pierre calcaire est abondamment utilisée aussi bien pour la construction des murs et des voûtes que des toitures. Le chaume sert rarement à couvrir une habitation. Le bois recule devant la pierre car, au lieu de charpente, des arcs de pierre soutiennent les lauzes (larges plaques calcaires) du toit. La plupart de ces matériaux sont recueillis sur place. Les maçons se chargent souvent de leur transport jusqu'au chantier. Ce sont eux qui constituent l'essentiel de la main-d'œuvre. Le casal, maison en ruines, s'il n'est pas consolidé, est dépouillé de ses pierres, de ses poutres, de ses lauzes, qui servent alors à une construction nouvelle.

Les contrats passés entre un maçon et le propriétaire d'un terrain portent le nom de prix-faits. Ils nous renseignent mal sur les techniques de la construction. Des voûtes étaient fréquemment édifiées aussi bien pour le rez-de-chaussée que pour l'étage supérieur de la maison. Les murs très épais étaient également étayés par des butées. Des auvents soutenus par un pilier de pierre protégeaient l'escalier extérieur. Pour les sols, la terre battue ou un dallage grossier étaient souvent utilisés. Les ouvertures (portes, fenêtres à meneaux, demi-fenêtres, impostes) étaient peu nombreuses. Les eaux pluviales tombaient de l'égoût du toit sur des canalisations de pierre qui dépassaient du mur.

CONCLUSION

La répartition de l'habitat est fixée à la fin du xve siècle et il faudra attendre le xixe siècle pour que commence une désertion qui changera la physionomie de la région. La densité du peuplement a toujours été plus forte dans les vallées que sur le causse où l'habitat se divise en gros villages aux forts principes communautaires et en mas isolés. Sur le roc qui affleure partout, se sont élevées des maisons en hauteur, signe d'une économie où l'on n'engrange guère. L'élevage qui s'est développé à partir du xiie siècle s'est maintenu jusqu'à nos jours.

PIÈCES ANNEXES

PHOTOGRAPHIES, CARTES ET PLANS

